

AFFAIRE N°3. - Ouverture d'établissements scolaires du second degré à Saint-Denis.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre des mesures de carte scolaire envisagées pour la prochaine rentrée scolaire 1975/1976, Monsieur le Vice-Recteur m'a fait part de son intention de proposer à son Administration Centrale :

- 1°) - L'ouverture d'un nouveau C.E.S. d'Etat Mixte à Montgaillard dans des locaux neufs ;
- 2°) - L'ouverture de deux annexes de C.E.T., implantées aux C.E.S. du Chaudron et de Montgaillard, dans des locaux neufs prévus à cet effet ;
- 3°) - L'ouverture d'une Section d'Education Spécialisée au C.E.S. de Sainte-Clotilde
- 4°) - La transformation du C.E.G. Municipal Mixte de la Montagne en C.E.S. Municipal

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous demande votre avis sur ces propositions.

Pour les première, deuxième et troisième propositions, il n'y a pas de problème.

Pour la quatrième proposition, nous venons d'avoir une expérience avec la transformation du CEG Rivière en CES Municipal. Ce n'est pas une bonne formule, cela avantage l'Education Nationale, cela n'avantage pas du tout les administrés et leurs enfants et ainsi que les finances municipales.

J'ai reçu une lettre du Vice-Recteur intéressante dans laquelle il dit que si on devait construire un CES à la Montagne, cela se ferait en 1979 car il dit qu'il y a le CET de MOUFIA qui est programmé en 1976, le CES du Chaudron en 1976 et éventuellement le CES de BELLEPIERRE.

M. MONDON - On fera le CES Bellepierre avant le CES de la Montagne ?

LE MAIRE - Oui, il y a beaucoup plus d'enfants à Bellepierre.

M. BOYER Bruno - Je voudrais poser une question aux collègues de l'enseignement : est-ce que la qualité de l'enseignement au CEG est inférieure à celle du CES ?

LE MAIRE - Au CES, il y a des professeurs certifiés.

M. LAURET - Dans les écoles, il y a de bons et de mauvais professeurs.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le rapport ci-dessus.

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal donne son accord pour les trois premières propositions, mais, rappelant ses précédentes prises de position, refuse que le CEG de la Montagne soit transformé en CES, estimant que la construction d'un CES d'Etat doit être programmé d'urgence à la Montagne.